

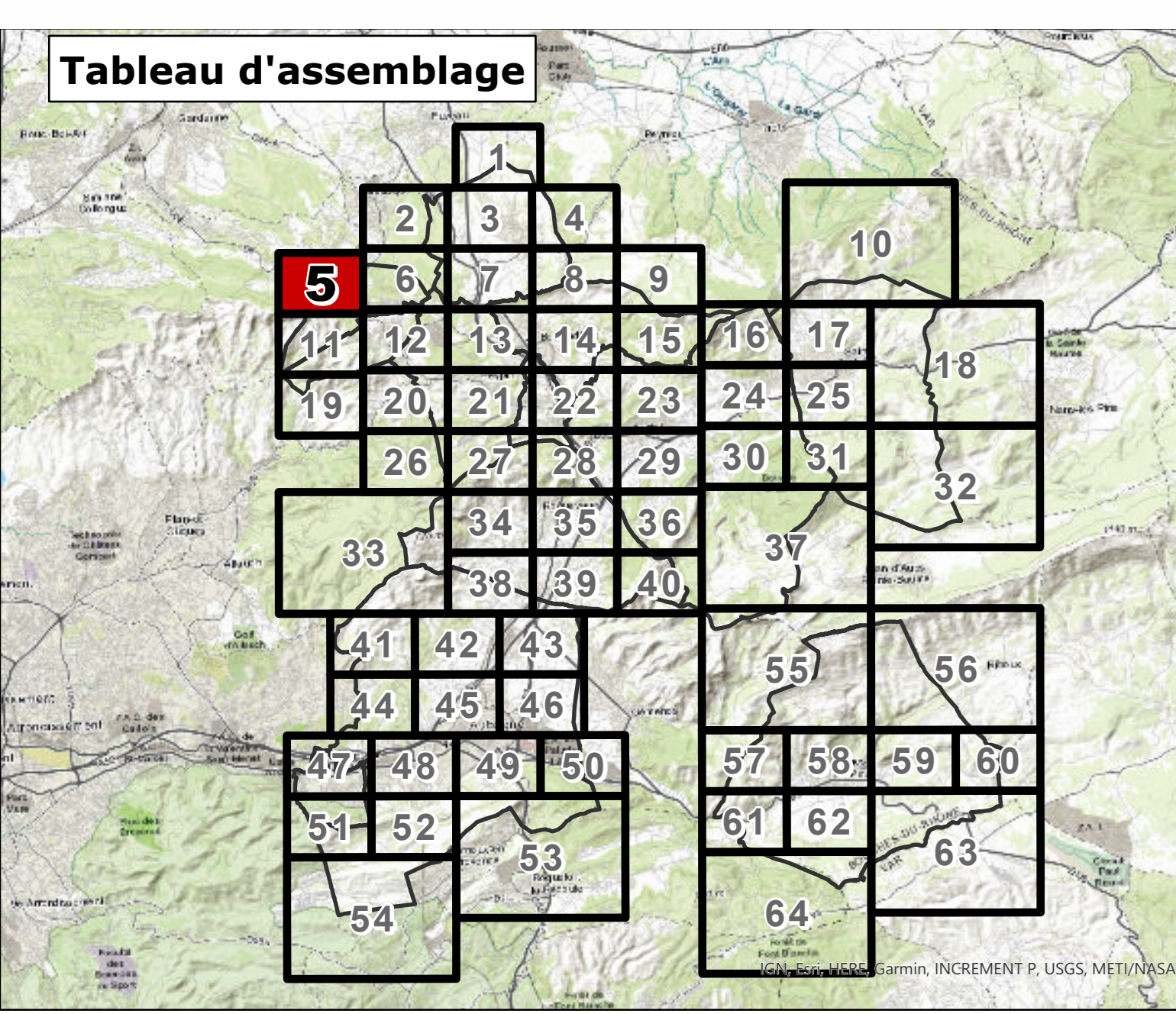
Règlement - pièces graphiques

N. Autres planches
N1. Planche Eau

PLANCHE
5

PLUI approuvé par DCM le 29 juin 2023

SAINT-SAVOURNIN
N
1:2 000



Urbanisme
URBANISME
Limite de zone

Risque inondation réglementé par un Plan de Prévention du Risque
PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION (PPRI)
Pour les communes d'Aubagne, de La Pierre-sur-Haute et de Saint-Zacharie
ou de La Métropole de Roquevaire et de La Pierre-sur-Haute

Risque inondation réglementé par le PLUI
EMPRISE MAXIMALE DU RISQUE
Zone à emprise maximale de raséement - Zone inconstructible

COMPLÉMENTS DE CONNAISSANCE DU RISQUE
Pour les communes d'Aubagne, de La Pierre-sur-Haute et de Saint-Zacharie
Pour les communes de la Bouffardise, Peyret et Saint-Zacharie
Porte à Connaissance - PAC Roquevaire

MODÉLISATION DU RISQUE
Secteur modifié
Périmètre de centre urbain

Prescriptions complémentaires
ZONE DE SAUVEGARDE DES MASSES D'EAU SOUTERRAINES
PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU

Fond de Plan
Parcelle
Élément de repère
Bât dur
Bât léger
Panneau ou Plan d'eau
Cimetière

